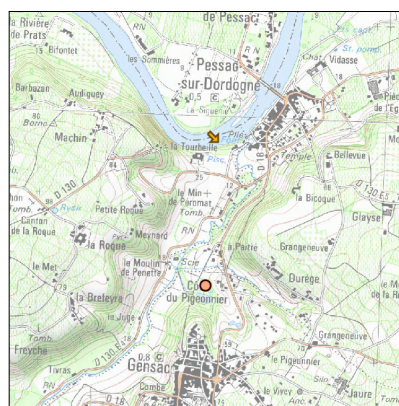
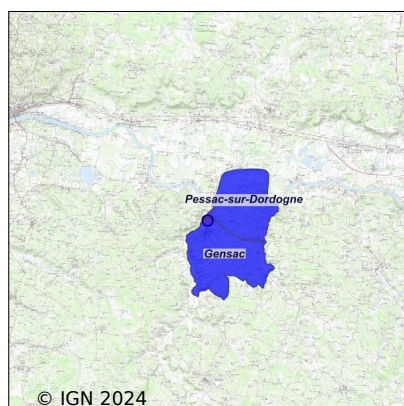


Système d'assainissement 2022

GENSAC (Intercommunale)

Réseau de type Séparatif



Station : GENSAC (Intercommunale)

Code Sandre	0533186V002
Nom du maître d'ouvrage	S.I.A.E.P. DE LA REGION DE GENSAC-PESSAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	novembre 2012
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	468 652, 6 416 698 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Dordogne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Gensac depuis 1964

100% de Pessac-sur-Dordogne depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte comprend 480 abonnés pour une pollution équivalente à 868 habitants. La majeure partie du réseau de collecte de la commune de Gensac est constituée d'un dispositif sous vide. La partie gravitaire comprend 2 postes de relèvement non télé-surveillés.

Le réseau de Pessac sur Dordogne est de type gravitaire et comprend deux postes de relèvement équipés de dispositifs de télé-surveillance.

La présence d'importants volumes d'eaux claires météoriques est constatée lors de forts épisodes pluvieux.

Le volume moyen journalier était de 85 m³/j en 2021. En l'absence de données enregistrées en 2022, le volume moyen journalier évalué entre la visite du 23/05 et 15/12 est de 68m³/j.

L'étude diagnostique a été finalisée en 2020.

Elle a permis de définir un programme de réhabilitation du réseau de collecte et de mise en conformité des branchements non conformes. Les investigations ont permis de diagnostiquer l'état et le fonctionnement de l'ensemble des baches de vide et d'établir un programme de renouvellement (valves défectueuses, reprise des fixations).

Au niveau de la centrale de vide, le temps de fonctionnement des pompes reste important mais a sensiblement diminué, probablement suite au renouvellement d'une des deux pompes. Les deux pompes fonctionnent simultanément. Outre la vétusté de la commande électrique, les mesures réalisées sur la station de vide révèlent plusieurs anomalies liées à l'automatisme (pas d'arrêt sur niveau haut de la cuve, absence de permutation). La bache de vide est en mauvais état.

Outre les travaux de réhabilitation sur le réseau de collecte, le programme comprend un renouvellement complet de la station de vide pour 2023.

La centrale de vide est désormais équipée d'un système de télégestion (alarmes, archivage journalier avec un relevé mensuel).

Les postes de Fontpeychette et Rocanguille sont également équipés de télégestion.

Les postes de Pessac sont équipés depuis quelques années.

Sur le peu de relevés à disposition, quelques journées sont enregistrées avec des débits anormalement faibles voire nuls. Ces enregistrements correspondent probablement à des dysfonctionnements des pompes de refoulement des eaux traitées.

Un relevé régulier des compteurs sur l'ensemble des postes de relèvement est réalisé.

Un programme pluriannuel d'hydrocurage du réseau de collecte et des postes de relèvement est en cours.

Station d'épuration

- Observations générales :

L'état général de la station est satisfaisant.

Des fissures sont présentes sur le génie civil autour de la chasse n°2.

- Prétraitements :

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière ordures ménagères.

- Traitement de type filtres plantés de roseaux :

1er étage : l'alimentation et la répartition sur les cellules filtrantes sont satisfaisantes. La croûte de boues est homogène sur tous les massifs. Les roseaux présentent une bonne densité. Malgré quelques erreurs d'exploitations, les performances du premier étage sont satisfaisantes.

Les ennoyages de cellules ne doivent pas être réalisés sur plus de 1 mois et demi et uniquement sur le début de la période végétative. En dehors de ces conditions, l'opération est contreproductive voire nocive pour les

performances du filtre.

2ème étage : l'alimentation par la chasse n'a pas été satisfaisante sur plus de la moitié de l'année ce qui a engendré une mauvaise alimentation des filtres. Le dysfonctionnement de la chasse était dû à la perte du contrepoids permettant la fermeture du clapet.

Comme pour le premier étage les envoies ne doivent être réalisés qu'exceptionnellement..

- Taux de charge :

La faible pluviométrie enregistrée en 2022 a une influence notable sur la baisse du volume moyen collecté. La charge hydraulique moyenne traitée est estimée à 45,3 % (56,6% en 2021). La charge organique sur le bilan d'autosurveillance du mois de mai est un peu faible 32 %.

- Qualité des eaux traitées :

La qualité des eaux traitées est régulièrement satisfaisante.

Le débit instantané des pompes de refoulement des eaux traitées est stabilisé autour de 15 m3/h. Il reste néanmoins en dessous du débit contractuel de 25 m3/h.

- Exploitation : il convient d'être plus vigilant au bon fonctionnement des chasses. Une visite hebdomadaire est nécessaire, conformément au cahier de vie.

Hormis les produits de vidange des baches de vide, les produits de curage des postes et du réseau de collecte ne doivent pas être injectés sur la station.

- Autosurveillance des stations inf. à 2 000 EH :

Un débitmètre électromagnétique est en place sur le refoulement des eaux traitées. La mesure de débit d'eaux brutes peut être réalisée dans l'ouvrage de chasse du 1er étage. Les volumes journaliers "eaux traitées" n'ont pas été notés sur le cahier d'exploitation.

L'archivage qui devait être réalisé avec le boîtier de télésurveillance n'a pas été réalisé en 2022. Le mauvais paramétrage n'a pas permis l'enregistrement de ces données.

Les mesures sont réalisées par le SATESE, avec du matériel portable asservi au débit en entrée et en sortie de station.

Sous produits

Aucune observation

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533186V001 GENSAC

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	62 m3/j	41 %			45 m3/j	
DBO5	19,2 Kg/j	32 %	310 mg/l	98 %	0,4 Kg/j	8 mg/l
DCO	47 Kg/j	40 %	770 mg/l	93 %	3,2 Kg/j	71 mg/l
MES	21 Kg/j		340 mg/l	96 %	0,9 Kg/j	20 mg/l
NGL	6,2 Kg/j		100 mg/l	58 %	2,6 Kg/j	58 mg/l
NTK	6,2 Kg/j		100 mg/l	91 %	0,5 Kg/j	12 mg/l
PT	0,7 Kg/j		12 mg/l	45 %	0,4 Kg/j	9,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533186V002>